

# Axe 3 : CR du groupe de travail du 28-01-2019

mardi 19 mars 2019, par [Administrateur](#)

## Relevé de conclusion

### Groupe de travail IIIb : coopération et alliance - école inclusive et EBEP

#### Description de la situation :

Dans un premier, et ce afin de construire la cohérence et la continuité au sein d'un groupe de travail dont la constitution reste très volatile, il a été procédé à la synthèse des réflexions du 13 décembre 2018.

#### L'évaluation :

Une recherche en phase expérimentale par une maîtresse E aurait dû être présentée ce jour, mais l'enseignante est absente.

#### Question de la faisabilité des réponses :

Il est rappelé que, souvent, si les réunions institutionnelles et les différents projets (PPRE, PAP, PPS) sont assez détaillés, par contre, en classe, les enseignants restent perplexes quant à la faisabilité de leurs mises en œuvre, d'où les questions suivantes :

- Comment développer la prise en main par les équipes de ces projets ?
- Quelle est la place des partenaires dans ceux-ci ?
- Quelles attentes réalistes envers les AVS ?

Sur le territoire du réseau, il semblerait que l'instruction par les familles ou la scolarisation dans les écoles privées hors contrat soient en augmentation. La question que l'on pourrait se poser porterait sur les raisons de l'instruction dans les familles (souvent due à une rupture entre celle-ci et notre Institution.)

#### Piste de progrès :

Les outils pour les élèves :

**Piste** : il s'agit avant tout d'une question de pratique générale de classe et donc de pratique pédagogique. L'équipe de l'ASH EST rappelle que le travail est engagé depuis plusieurs années autour d'une formation déjà dispensée, sur la connaissance des différents obstacles à la cognition mais aussi sur les outils numériques pour les élèves ou pour les enseignants permettant d'accompagner la scolarité des EBEP. Le format se base sur l'organisation de formation continue en partenariat avec les équipes de circonscription, les équipes de directions d'établissements du second degré ou à destination de publics spécifiques (coordonnateurs ULIS collègue et lycées, RASED...). L'équipe ASH EST propose également des visites conseil en classe par un binôme conseiller pédagogique spécialisé ASH et un membre du réseau de circonscription (conseiller pédagogique ou membre du RASED)

Est-ce que l'AVS est un « outil » au service de l'apprentissage ?

La place de l'AVS dans le dispositif d'apprentissage est soulevée.

En effet, le statut actuel de cette fonction, de par la volatilité du personnel, ne permet pas, en l'état, la construction d'une expertise cumulée et totalement efficiente.

La question de l'organisation de la tâche de l'AVS, de sa place dans le triangle didactique, nous amène à considérer que la pertinence de ce type d'aide est parfois interrogée notamment au regard de la perte d'autonomie constatée très souvent par les enseignants. Si, il arrive que certains AVS se positionnent remarquablement et judicieusement dans le dispositif d'apprentissage, force est de constater que le cadre

même de cette fonction ne permet pas de garantir l'efficacité de l'aide au service des apprentissages. L'inspectrice ASH EST évoque la piste concernant l'évolution de leur statut (CUI vers l'AESH) qui pourrait, à terme, répondre en partie à cette question, tout comme le recours aux pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL).

**Des outils non numériques :** temps, espace, place de l'élève BEP au sein de la classe

**Les plans de travail :** La personnalisation du travail, la prise en compte du rythme spécifique de chacun, l'échange individuel sur l'organisation temporelle et spatiale sont des facteurs très efficaces.

**L'organisation des enseignements en barrette (classe passerelle, ULIS collège, accueil d'enfants d'ESMS en collège...) :** La prise en compte dans le fonctionnement de l'établissement des emplois du temps spécifiques (et pas uniquement pour les EBEP) et la normalisation de la différence spatio-temporelle facilitent le concept d'école inclusive.

**Le compactage :** D'une façon générale il s'agit de dispenser les élèves de ce qu'ils savent déjà pour faire autre chose de façon plus ou moins autonome dans la sphère de leur ZPD.

**La mise en place d'un tutorat notamment dans le second degré :** Le principe du tutorat (pas forcément en termes de répétiteur mais plutôt de compagnon pédagogique) est très souvent présenté, aux travers des expériences, comme positif. L'inspecteur responsable du climat scolaire signale l'efficacité de cette démarche lorsqu'elle est généralisée et intégrée au sein de l'établissement.

**Les tableaux et les affichages :** Les outils traditionnels restent très efficaces. En ce sens l'affichage visuel des éléments structurants, tant en termes de didactique que d'organisation spatio-temporelle, est à maintenir voire à développer.

## **Chronologie envisagée et type de réunion**

### **Immédiatement :**

- L'équipe de l'ASH EST propose de diffuser ci-joint les outils numériques recensés et organisés selon une typologie de besoins. (cf PJ)
- En ce qui concerne les élèves à haut potentiel, l'inspectrice ASH EST propose le site : Cogito'Z qui donne des pistes opérationnelles.

**En cours de conception sous l'impulsion de l'équipe de l'ASH EST :** la création d'une bibliothèque de ressources pratiques en fonction des différents troubles par les coordonnateurs d'ULIS collège et lycée.

**D'ici la fin de l'année scolaire :** une première campagne d'inspections des établissements privés hors contrat et lancée au niveau du département. Le bilan pourrait nous renseigner sur l'évolution de ce type d'instruction. L'Inspecteur climat scolaire 1°D s'est engagé dans une approche de rencontre et d'écoute des familles ayant choisi de proposer elles-mêmes l'instruction.

Un rapport pourra être présenté dans les mois à venir.